

Révision des prescriptions sur la formation

Informations sur: tableau des leçons, CI, stage, procédure de qualification

Orientation architecture paysagère

7 février 2023

CI → Orientation architecture paysagère

Cours	Durée (jours)	Période (Semestre, AA)	Points forts/titres/remarques
Cours 1	5	1 ^{ière} AA	Bases de dessin et de planification : mesurer des objets, faire des esquisses et des constructions à la main, etc. (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Cours 2	2	2 ^{ième} AA	Bases de la construction, de la planification, de la visualisation : acquisition et analyse de données, dessin numérique en 2D, traitement d'images (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Cours 3	4	2 ^{ième} AA	Bases méthodologie BIM (Building Information Modeling) (<i>domaines de compétences opérationnelles b</i>)
Cours 4	5	3 ^{ième} AA	Approfondissement construction, planification, visualisation : tâche de planification : relevés simplifiés d'état des lieux, visualisation, modélisation 3D, gestion du temps et de l'organisation. (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c, d</i>)
Cours 5	2	3 ^{ième} AA	Journées technologiques : p. ex. nouvelles techniques et méthodes de mesurage (<i>domaines de compétences opérationnelles a, b, c</i>)
Total	18		

Tableau des leçons → Orientation architecture paysagère

Orientations architecture, génie civil et architecture paysagère

Enseignement	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
a. Connaissances professionnelles					
– Élaboration de principes de base et de solutions possibles	280	300	160	160	900
– Création de modèles numériques et réalisation de plans	80	60	40	40	220
Création de visualisations et de maquettes					
Assistance aux responsables de projet					
Total Connaissances professionnelles	360	360	200	200	1120
b. Culture générale	120	120	120	120	480
c. Éducation physique	40	40	40	40	160
Total des périodes d'enseignement	520	520	360	360	1760

² De légers aménagements peuvent être apportés à la répartition du nombre de périodes d'enseignement entre les années d'apprentissage au sein d'un même domaine de compétences opérationnelles, en accord avec les autorités cantonales et les organisations du monde du travail compétentes. L'atteinte des objectifs de formation prescrits doit être garantie dans tous les cas.

Stage de chantier → Architecture paysagère

Orfo art. 6, par. 2

² Les personnes en formation dans l'orientation architecture paysagère effectuent un stage sur un chantier d'une durée minimale de 3 mois et d'une durée maximale de 5 mois durant le 4^e ou le 5^e semestre. Ils rendent compte de leur expérience dans le dossier de formation. La personne responsable du stage dans l'entreprise où se déroule ce dernier rédige un rapport de stage.

Procédure de qualification → Orientation architecture paysagère

- a. travail pratique sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI) ou d'un travail pratique prescrit (TPP) comme suit:

Orientation	Forme d'examen	Durée en heures
Architecture d'intérieur	TPI	40 à 100
Architecture	TPP	16
Génie civil	TPP	20
Architecture paysagère	TPP	20
Planification du territoire	TPP	20

le TPP porte sur les domaines de compétences opérationnelles ci-après ainsi que sur l'entretien professionnel d'une durée de 30 minutes, pondérés de la manière suivante:

Point d'appréciation	Domaines de compétences opérationnelles	Pondération
1	Élaboration de principes de base et de solutions possibles	35 %
2	Création de modèles numériques et réalisation de plans Création de visualisations et de maquettes Assistance aux responsables de projet	40 %
3	Entretien professionnel	25 %

travail pratique

entretien professionnel

Procédure de qualification → Orientation architecture paysagère

- b. connaissances professionnelles d'une durée de 4 heures; les règles suivantes s'appliquent:

Point d'ap- préciation	Domaines de compétences opérationnelles	Durée	Pondération
		Écrit	
1	Élaboration de principes de base et de solutions possibles	180 min	75 %
2	Création de modèles numériques et réalisation de plans Création de visualisations et de maquettes Assistance aux responsables de projet	60 min	25 %

² La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées des domaines de qualification de l'examen final et de la note d'expérience pondérée; la pondération suivante s'applique:

- travail pratique: 50 %;
- connaissances professionnelles: 15 %;
- culture générale: 20 %;
- note d'expérience: 15 %.

⁴ La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des 8 notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles.

Questions sur la partie spécifiques de l'orientation architecture paysagère

- Questions via le formulaire web à Plavenir.
www.plavenir.ch/fr/dessinateur/revision-prescriptions
- Les questions sont rassemblées, une FAQ est créée, publiée en ligne et complétée en permanence.

PLAVENIR

Merci beaucoup pour votre attention !